

L'édito



Le nerf de la guerre

Chaque année, la présentation des budgets et des comptes des principales collectivités publiques fait la une des journaux. Les médias ne s'y trompent pas: les citoyens veulent savoir si le produit de leurs impôts, payés de plus ou moins bonne grâce, est correctement géré. En outre ils sont parfaitement conscients que les finances déterminent ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Un résultat négatif inquiète alors que l'annonce d'un bénéfice est de nature à rassurer, à redonner l'espoir. Il ne faut pas sous-estimer la force des signaux ressentis par la population. Dommage dans ce contexte que *L'Express*, commentant la semaine dernière le résultat pourtant encourageant des comptes 09 de la Ville, trouve le moyen d'en évacuer complètement le côté réjouissant, d'y voir les prémices d'une catastrophe annoncée, de jouer au D' Knock pour lequel la santé est un état précaire qui ne laisse rien présager de bon! Ton alarmiste, état d'esprit négatif, ironie déplacée... à quoi bon? Le Conseil communal doit-il s'excuser de présenter des comptes mieux qu'équilibrés?

Cela étant, il convient, c'est vrai, de rester vigilant. Eclaircie dans un ciel sombre, le résultat 09 n'annonce pas encore le beau temps. Les autorités doivent rester rigoureuses. Un directeur des finances est là pour le rappeler aux plus prodigues!

Alain Ribaux
Directeur des finances



Eclaircie dans un ciel encore couvert, les bons comptes 2009 de la Ville annoncent des jours meilleurs. • Photo: archives

Radiographie des finances

Dettes en recul, fortune en hausse, capacité d'autofinancement renforcée, amortissements extraordinaires et bénéfiques aux comptes 2009! Les finances de la Ville n'ont pas trop souffert de la crise. Et c'est heureux parce que cela laisse au Conseil communal les moyens de faire face à l'adversité.

La Ville de Neuchâtel sera par exemple capable d'assumer une augmentation des dépenses d'aide sociale consécutive aux chômeurs en fin de droit. Elle pourra au besoin alimenter davantage le fonds d'intégration professionnelle. Elle sera en mesure de poursuivre ses efforts en matière d'intégration des jeunes et de réinsertion de leurs aînés dans le marché du travail.

Rester vigilant

Le Conseil communal est conscient que les répercussions de la crise sur les finances de la Ville sont sans doute encore à venir et pourraient se faire sentir cette année déjà et en 2011. Grâce à une fortune en augmentation, il estime pouvoir traverser ces années sans trop de casse à condition de maintenir le cap et de rester vigilant.

Retrouver confiance

Toutes les crises finissent par s'esouffler y compris celle qui nous accable. Le SECO a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour 2010. Il constate que la reprise conjoncturelle s'est consolidée depuis l'automne et que les perspectives à court terme sont meilleures. Pour 2011, le SECO table

sur un raffermissement conjoncturel progressif et une croissance de 2%. Le chômage devrait quant à lui légèrement reculer.

Frémissement de reprise

Un frémissement de reprise se manifeste dans notre canton également. Ce qu'il nous manque encore pour aller de l'avant, selon le directeur de la Banque cantonale, c'est de la confiance. Le Conseil communal invite lui aussi à avoir confiance dans l'avenir. Eclaircie dans un ciel sombre, les comptes 2009 n'annoncent pas encore le grand beau temps! Mais le printemps est de retour comme le montre ce numéro spécial de Vivre la ville qui passe au scanner les finances communales!



3 **Contre toute attente, la Ville boucle ses comptes 2009 avec 2,3 millions de bénéfice.**



4 **Après avoir traversé plusieurs mois de crise, les affaires reprennent gentiment pour les entreprises locales.**



5 **La Ville met en place différents programmes d'insertion professionnelle pour faire face au chômage.**

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS
50% MEUBLES DU BATTOIR JEANS LEVIS 15 FR
MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Rte Cantonale entre Bois
Orbe/Yverdon Lausanne/Morges Morat et Fribourg du Lan



GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS
RETROUVENT UN CHEZ-SOI !



Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants
seraient contraints de vivre dans la rue.

Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom

Prénom

Rue

NPA/Localité

FA051B

SOS  **VILLAGES D'ENFANTS**

Envoyer à :

Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebefeld

Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2

info@sos-kinderdorf.ch, www.sosvillagesdenfants.ch



Dans ce numéro

La Ville investit

La Ville de Neuchâtel prévoit d'investir quelque 97 millions de francs de 2010 à 2013 dont 27,5 millions cette année déjà. Les comptes 2009 bouclent avec 2,3 millions de bénéfice. Petit tour dans les dépenses et recettes du ménage communal.

Pages 8-9

L'emploi chez les jeunes

La Ville met en œuvre différentes mesures visant à favoriser l'emploi chez les jeunes. Elle propose entre autres le semestre de motivation. Cette action doit permettre à des jeunes sortis de l'école obligatoire de trouver une solution professionnelle durable.

Page 10

Quinzaine neuchâteloise

L'Association Neuchâtel un cœur en Ville a pour but de revitaliser le centre-ville. Pour ce faire, Michel Clottu prévoit de ressusciter la quinzaine neuchâteloise. Cette manifestation commerciale sera organisée du 28 mai au 12 juin avec les commerçants de la ville.

Page 12



Avenir positif

Après de longs mois de crise, l'économie locale reprend gentiment. Jean-Noël Duc, directeur de la Banque cantonale neuchâteloise fait le point sur la situation économique de la région et nous explique les points forts de cette dernière. Il explique également comment il envisage l'avenir économique de Neuchâtel.

Page 16

Bonne surprise après le bouclage des comptes de l'année passée



La Ville de Neuchâtel boucle son exercice 2009 avec un excédent de revenus de 2,3 millions de francs.

La Ville arbore un léger sourire

Les comptes 2009 de la Ville bouclent avec un excédent de revenus de 2,3 millions de francs. Résultat surprenant au vu du budget 2009 qui prévoyait un déficit de 7,4 millions. Ce résultat favorable s'explique notamment par une amélioration des recettes fiscales de plus de 9 millions de francs. Cette amélioration provient principalement des personnes morales à hauteur de 8,6 millions de francs et plus particulièrement de certaines sociétés qui ont connu des résultats exceptionnels pour l'année 2008.

«Ce résultat est bon pour le moral», a indiqué le conseiller communal Alain Ribaux. Après plusieurs mois à n'entendre parler que de crise et de situation difficile, il doit redonner confiance aux Neuchâtelois. Toutefois, il ne faut pas oublier que la Ville compte actuellement quelque 1430 chômeurs. La situation est donc encore loin d'être rose, et ces chiffres positifs ne devraient pas perdurer pour l'année 2011 notamment.

Amélioration des recettes fiscales

Le résultat positif des comptes 2009 est surprenant au vu des estimations prévues. Il s'explique principalement par l'amélioration des recettes fiscales de plus de 9 millions de francs.

Cette amélioration provient des personnes physiques pour 0,6 million de francs. Elle provient également des personnes morales à hauteur de 8,6 millions de francs. Certaines entreprises étaient particulièrement surprises par leurs bons résultats 2008. Un autre poste a également suscité beaucoup d'étonnement. Il s'agit du chapitre des intérêts passifs pour lesquels la Ville a bénéficié d'un taux extrêmement bas. La Ville avait également prévu de faire certains travaux ou investissements qui ont été repoussés.

Situation financière fragile

En septembre 2009, le Conseil général acceptait à l'unanimité un rapport de la Commission financière «pour une meilleure maîtrise des finances communales». Par ce vote unanime, le Conseil général a accepté plusieurs modifications du Règlement général issu d'un consensus des groupes politiques visant à mieux maîtriser la situation en période économique difficile. Planification financière roulante, mesures d'assainissement pour les charges comme pour les recettes, mécanismes de compensation lorsque l'autofinancement des investissements tombe en dessous de 70% deux années de suite sont autant d'actions mises en œuvre pour redresser les

finances de la Ville. Si Neuchâtel devait appliquer les mécanismes du frein à l'endettement de l'Etat, un déficit de 4,7 millions au maximum aurait été toléré. Dans ce contexte, «l'administration a montré sa capacité à serrer les boulons», a indiqué Alain Ribaux. Cette année, tous les services de la Ville ont fait un effort en ne dépensant que le strict minimum. L'endettement de la Ville demeure important et sa fortune nette un peu juste. Malgré ces éléments nous rappelant la fragilité de la situation, le résultat des comptes 2009 est un signal positif permettant aux Neuchâtelois de croire en leur région.

Avenir économique de la Ville

Il existe toujours un décalage entre la situation économique et les finances publiques. Il n'est donc pas possible de dire que tout va bien. L'effet du décalage se fera ressentir et la Ville en subira les conséquences. L'année 2011 ne s'annonce pas franchement «folichonne». Les recettes fiscales provenant des personnes physiques devraient stagner. Dans le même temps, il faudra compter avec une baisse de recettes des personnes morales. Outre ces deux éléments inquiétants, l'aide sociale n'a pas encore explosée, ce qui ne saurait tarder vu le nombre de chômeurs arrivant en fin de droit... (ak)



La situation économique locale s'améliore gentiment après de longs mois de crise

La reprise pointe à l'horizon

La crise économique mondiale dans laquelle est aussi plongée la Suisse depuis le second semestre 2008 s'est fortement répercutée sur l'économie locale. Les entreprises neuchâteloises ont été frappées très abruptement par cette pénible crise. Annulation de commandes, licenciements, fermeture de certaines divisions: les entreprises neuchâteloises n'ont pas été épargnées par cette période difficile. Mais une légère reprise se dessine déjà. Seule certitude: c'est que le pire est derrière!

De nombreuses mesures ont été mises en place pour pallier à cette situation économique difficile. La Banque Nationale Suisse a notamment baissé

ses taux directeurs de manière significative. La Confédération a également procédé à des plans de relance et augmenté pour certains cantons le nombre des indemnités de chômage. «Avec la reprise économique mondiale nous ne doutons pas que ces mesures feront effet, de manière à ce que l'économie locale et nationale puisse repartir», indique Marco Paolini, responsable du service économique de la Ville.

Tissu économique local

Le tissu économique neuchâtelois est quelque peu différent entre le Haut et le Bas du canton. Alors que le Bas est majoritairement tertiaire,

le Haut est davantage industriel. Avec son industrie microtechnique et horlogère, Le Locle et La Chaux-de-Fonds sont entrés plus rapidement dans la crise que le Bas. Le bout du tunnel pointera son nez d'abord dans le Haut, ce que semblent indiquer les chiffres du chômage des premiers mois de cette année. «Neuchâtel est un canton exportateur», indique Marco Paolini, responsable du service économique de la Ville. Lorsque l'économie mondiale freine, la répercussion sur le canton est donc assez immédiate. Neuchâtel est resté pro-cyclique et subit la conjoncture. Néanmoins, le canton qui était plutôt mono-industriel

tend depuis les années quatre-vingts à se diversifier.

Méfiance de la part des entreprises

Les entreprises neuchâteloises ont traversé difficilement la crise. En février, la société Metalor annonçait la fermeture de sa division horlogerie, ainsi que le licenciement de 110 employés, basés sur le site de Neuchâtel. Le groupe Bulgari a enregistré une perte de 47 millions d'Euros pour son exercice 2009. «Mais le secteur horloger voit actuellement les carnets de commandes se remplir à nouveau», indique Marco Paolini. Ce n'est pas pour rien que les divers instituts économiques ont revu à la hausse leurs perspectives conjoncturelles. (ak)



Certaines entreprises horlogères de la région ont connu un exercice 2009 difficile, à l'image du groupe Bulgari.



La société Philip Morris Products (PMP) basée à Neuchâtel est un fleuron de l'économie de la ville. • Photo: archives



La Ville met en œuvre différentes mesures destinées à accueillir les demandeurs d'emplois



L'association Ateliers Phénix réinsère des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

Efforts en faveur de l'insertion professionnelle

La situation sociale en ville de Neuchâtel est préoccupante. En ce début d'année 2010, le taux de chômage y atteint 8,2%, alors que celui du Canton avoisine 7,3%. En février, la cité comptait 1429 chômeurs inscrits. Parallèlement, la société Metalor annonçait la fermeture de sa division horlogerie et bijouterie ainsi que le licenciement de 110 employés. Dans ce contexte difficile, la Ville met en œuvre plusieurs programmes d'insertion professionnelle visant à prévenir le chômage.

Les taux de chômage en ville et dans le canton étant supérieurs à 5%, la Confédération verse donc des indemnités supplémentaires à Neuchâtel. Une fois les 520 jours d'indemnités écoulés, les demandes d'aide sociale pourraient bien exploser! Dans le but de favoriser l'insertion professionnelle, la Ville propose deux programmes destinés aux personnes bénéficiant de prestations de l'assurance chômage ou de mesures d'intégration professionnelle (en fin de droit).

Programme BâtiPlus

La Ville propose un programme d'emploi temporaire nommé BâtiPlus. Il s'adresse aux personnes détenant une formation ou une expérience pratique dans les secteurs primaire et secondaire du bâtiment, de l'artisanat et de l'industrie. Ce programme bénéficie de l'appui technique et logistique des sections des Travaux publics et de l'Environnement. Ce programme permet également à des jeunes participants d'acquérir une première expérience professionnelle. BâtiPlus fonctionne comme une véritable entreprise et s'occupe de chantiers relevant de l'intérêt public. Le principe de non-concurrence est de mise par rapport à l'économie privée. Ce programme a pour but de diminuer le risque de chômage de longue durée par la diversification des tâches proposées aux participants. Depuis le 1^{er} janvier 2009, une trentaine de demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat d'emploi temporaire dans ce programme. Parmi eux, six partici-

pants ont réussi à décrocher un emploi régulier pendant ou après leur placement.

Programme InfoPlus

La Ville propose un second programme d'emploi temporaire intitulé InfoPlus. Ce dernier est organisé en collaboration avec le Centre électronique de gestion (CEG). Il s'adresse aux demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation de base d'informaticien, de médiamaticien ou supérieure (universitaire, HEG, etc.). InfoPlus constitue un outil d'insertion spécifique proposant des activités de haut niveau dans le domaine des nouvelles technologies de l'information. Ce programme met à disposition huit places de travail permanentes réparties dans deux ateliers. Depuis le 1^{er} janvier 2009, vingt demandeurs d'emploi ont pris part à ce programme, dont huit ont retrouvé du travail. Les métiers liés au domaine de l'informatique évoluent à une vitesse fulgurante. Il est donc capital que les demandeurs

d'emploi de ce domaine mettent leurs compétences à jour régulièrement au risque de ne plus être à la page!

Deux entités en faveur de la réinsertion professionnelle

L'association Ateliers Phénix a été fondée il y a plus de vingt ans. Son but? Remettre sur le marché du travail des chômeurs en fin de droit ainsi que des personnes au bénéfice de l'aide sociale. Ces ateliers emploient régulièrement une soixantaine de personnes. Déménagements, entretien et jardinage, menuiserie sont notamment au programme pour les participants. Dans la même veine, l'entreprise sociale Edel's, soutenue par la Ville, a pour but de créer des places de travail, sans réaliser de bénéfice. Elle s'adresse aux personnes bénéficiant de l'aide sociale et peinant à réintégrer le marché du travail. Les participants prennent part à différentes activités tels que l'entretien de jardin, le ramassage de papiers et de carton ainsi que la conciergerie. (ak)

NOUVEAU

27.-



*Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Des balades à croquer

Cet ouvrage, véritable balade artistique et culinaire, est né de deux passions: la nature et l'aquarelle. Dadou vous invite, au fil des pages, à découvrir ou revisiter notre beau pays de Neuchâtel. Au-delà de l'expression picturale, vous y trouverez quelques recettes gentiment offertes par des restaurateurs de la région.

A vous, pour le plaisir des yeux et du palais...

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «**Des balades à croquer**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



Neuchâtel a versé un acompte de 14 millions à la Caisse de pensions de la fonction publique pour y affilier ses employés

Facture moins salée que prévu

Prévoyance.ne: tel est le nom de la caisse de pensions de la fonction publique neuchâteloise. Née le 1^{er} janvier dernier, cette nouvelle institution gère le 2^e pilier de l'ensemble de la fonction publique du canton. Elle compte quelque 22'000 assurés dont 15'600 actifs et 6'700 pensionnés et place une fortune de 2,5 milliards de francs.

Les employés de la Ville de Neuchâtel y sont désormais affiliés tout comme leurs collègues de La Chaux-de-Fonds, de l'Etat, de la plupart des communes ainsi que les enseignants et les salariés d'une kyrielle d'institutions paraétatiques. La création de cette Caisse de pensions unique (CPU) ne s'est pas faite sans mal en raison des réserves fort différentes constituées par les différents employeurs.

Ainsi, le 31 décembre 2009, feue la Caisse de pensions de la Ville de Neuchâtel présentait un taux de couverture inférieur à celui fixé pour entrer dans prévoyance.ne. L'employeur, autrement dit l'Autorité communale, faute d'avoir suffisamment cotisé par le passé, devrait donc rajouter quelque 14 millions de francs dans la corbeille de la mariée afin de se mettre à niveau. Cette somme, la Ville l'a déjà trouvée en réévaluant certains de ses immeubles à leur valeur cadastrale. Il n'a donc pas fallu assécher la fortune nette pour régler le droit d'entrée des employés communaux dans la Caisse



Avant de disparaître, la caisse de pensions de la Ville a cédé tous ses actifs (dont l'immeuble ci-dessus à la rue des Battieux) à la caisse de pensions de la fonction publique neuchâteloise et le Conseil communal rajoutera quelque 14 millions pour atteindre le taux de couverture fixé.

de pensions unique de la fonction publique neuchâteloise.

Effet modérateur de la crise

Paradoxalement, la crise boursière de 2008 a exercé un effet modérateur sur la facture que la Ville a dû payer à prévoyance.ne. En avril 2008, le Conseil communal redoutait devoir déboursier quelque 20 millions de francs au moins. Une initiative lancée par les syndicats ayant retardé d'une année la création de la CPU, celle-ci n'a finalement vu le jour que le 1^{er} janvier 2010. Entre-temps, la crise boursière a fait s'effondrer les

taux de couverture des caisses de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et de l'Etat. Le taux de 70% fixé initialement comme référence pour la nouvelle caisse devenait irréaliste et les partenaires reprenaient les négociations. Il fut finalement décidé de retenir le taux de couverture atteint par la Caisse de pensions de l'Etat au 31 décembre 2009. Cette solution s'est avérée plus favorable pour la Ville puisque le taux de couverture de sa caisse a progressé davantage en 2009 que celui de la Caisse de l'Etat. L'écart entre les deux taux, qui était encore de 9,7 points au 1^{er} janvier

2007, sera finalement inférieur à 4,6 points.

Facture payée

Au final, la facture pour la Ville devrait avoisiner les 14 millions alors qu'elle était encore de 18 millions pour un taux de couverture de 70% au 1^{er} janvier 2009, voire même de 34 millions si le taux retenu avait été de 75%. Le Conseil communal a emprunté 14 millions à un taux de 2,7% sur dix ans et les a versés en date du 4 janvier à la CPU. Un décompte sera effectué fin mai une fois connu le coût exact de l'entrée dans la caisse unique.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14h à 17h ou sur demande préalable.

Jusqu'au 31 mars, exposition «L'illustration botanique du XVII^e au XIX^e siècle». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

En raison des fêtes de Pâques, la bibliothèque sera fermée du vendredi 2 au lundi 5 avril toute la journée. Réouverture mardi 6 avril selon l'horaire habituel.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et

Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 16 mai, exposition «Revenez chères images!», René Myrha, peintre et Rose-Marie Pagnard, écrivain. Mardi 30 mars à 12h15, mardi du musée: La présence de l'image dans l'écrit de l'exposition «Revenez chère images!».

René Myrha, peintre, en confrontation avec Rose-Marie Pagnard, écrivain, par Rose-Marie Pagnard et Walter Tschopp.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di

de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 16 mai, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), du 28 mars au 1^{er} août, exposition «Les machines de Léonard de Vinci». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Vernissage samedi 27 mars à 17 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 16 mai, exposition «Dürrenmatt caricaturiste: nouvelles acquisitions». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch



Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 25 avril, exposition Jacques Minala, peinture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 3 avril, exposition Myrha, peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Concerts

Collégiale, vendredi saint 2 avril à 17 heures: «Les sept dernières paroles du Christ sur la croix», par le Quatuor Bennewitz (Prague). Dimanche 4 avril à 17 heures, récital de Pâques «Les corps glorieux» par Simon Peguiron, organiste titulaire. Location: tél. 032 717 79 07.



Panorama des investissements réalisés en 2009 et prévus pour 2010

La Ville demeure capable d'investir

Les capacités d'une collectivité publique d'investir et d'autofinancer ses investissements constituent de bons indicateurs de sa santé financière. La Ville de Neuchâtel prévoit d'investir quelque 97 millions de francs de 2010 à 2013 dont 27,5 millions cette année déjà. Deux tiers de ces investissements seront autofinancés. Panorama des projets prévus.

En 2009, les dépenses d'investissements bruts effectuées par la Ville ont atteint 15,1 millions de francs, soit 6 millions de moins que prévu au budget. Cet écart s'explique principalement par le report de travaux de transformation et de rénovation des bâtiments des Faubourgs du Lac 1-5 et de l'Hôpital 6. Les travaux relatifs à la 3ème étape du plan de stationnement ont également pris du retard en raison d'une sanction tardive de l'Etat.

Les investissements nets sont restés quant à eux de plus de 24,4 millions inférieurs aux prévisions budgétaires. Ceci en raison d'investissements financés par des taxes et parce que la Ville a engrangé des recettes très supérieures au budget suite à la vente d'immeubles, notamment à la Caisse de pensions de la Ville et à l'Etat (secondaire 2).

13 millions d'investissements en 2009

La Ville a investi l'an passé dans l'entretien du domaine public (0,677 mio), la pose de points de collecte

enterrés pour déchets (0,618 mio), la rénovation de la zone piétonne (0,743 mio), la mise en œuvre de la 1^{re} étape du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) (3 mio), les « coûts » de l'hiver 2008-2009 (1,7 mio), l'aménagement réversible des Jeunes-Rives (0,426 mio), la mise aux normes d'installations électriques (0,862 mio), l'entretien lourd des bâtiments (1,323 mio), la rénovation du collège des Terreaux (0,512 mio), la restauration de la Collégiale (0,629 mio) ainsi que dans l'approvisionnement en eau (2,633 mio).

Excédent de financement

En 2009, la capacité d'autofinancement de la Ville (25,7 millions) représentait près du double de la valeur des investissements nets, générant ainsi un excédent de financement de 12,6 millions. Cette situation permet de poursuivre les efforts de désendettement et de réduire les charges financières futures.

Investissements 2010

Pour cette année, le budget des dépenses d'investissements bruts se monte à 27,5 millions de francs et comprend la poursuite d'importants projets déjà votés comme les mises aux normes d'installations électriques basse tension (0,484 mio de francs), la mise en place de conteneurs à déchets enterrés (1,5 mio), la rénovation de la zone piétonne (0,7 mio), la poursuite de la

réalisation du PGEE (2 mio), l'entretien lourd de bâtiments locatifs (0,41 mio), la 3^e étape du plan de stationnement (1 mio), l'organisation de la célébration du Millénaire (0,5 mio) et la restauration de la Collégiale (1 mio).

A voter

De plus, le Conseil communal entend solliciter les crédits d'investissement suivants: 0,86 million pour l'entretien lourd des bâtiments, 1,5 million pour des transformations et assainissements de bâtiments, 0,9 million pour le remplacement et l'acquisition de divers véhicules et machines, 0,8 million pour le renouvellement de l'équipement de la STEP, 1 million pour la 2ème étape du plan d'alignement des Fahys, 2 millions pour l'entretien du domaine public, 0,63 million pour l'entretien lourd de bâtiments locatifs, 1,2 million pour l'acquisition d'un camion échelle pour le SIS, 0,5 million pour la rénovation du collège de la Promenade sud et 1,65 million pour la distribution dans le domaine de l'eau. Au total donc quelque 23,436 millions de dépenses nettes d'investissement pour 2010!

Excédent de financement

Les dépenses d'investissements n'ont cessé de croître jusqu'en 1999 avant de se réduire considérablement dès 2005 avec la fin de la de la construction de l'Hôpital Pourtalès. Jusqu'en 2005 également, quelques

infrastructures importantes comme le nouveau collège de la Maladière, la halle de gymnastique de la Riveraine et le Fun'ambule ont été réalisées. Il aura fallu attendre 2008 et 2009 pour parvenir à l'autofinancement des investissements. Des investissements contenus, des amortissements extraordinaires, des attributions aux réserves et le résultat positif de 2009 ont permis de décaler à la fin de l'année passée un excédent de financement de 12,6 millions.

Désendettement progressif

Sous l'effet de dépenses d'investissement importantes, la dette n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2005. Sa diminution a débuté en 2006 et s'est poursuivie avec le remboursement du prêt accordé à l'Etat pour le rachat des bâtiments du secondaire 2. Les comptes bénéficiaires et les investissements inférieurs aux prévisions ont également contribué à réduire l'endettement. La dette globale de la Ville a baissé l'an passé, reculant de 481 à 447 millions. Le 31 décembre, la fortune nette se montait à 42 millions – dont 14 millions provenant de réévaluations d'immeubles destinées au financement de l'entrée de l'ex-Caisse de pensions de la Ville dans prévoyance.ne – et les réserves affectées à près de 14 millions.



La Ville de Neuchâtel a bouclé l'exercice

Le compte e

Un bénéfice de 2,3 millions de francs alors que le budget prévoyait 7,4 millions de déficit, des amortissements extraordinaires pour 5,7 millions et deux millions d'attributions aux réserves de plus que prévu... L'année 2009 restera parmi les bons millésimes de la Ville de Neuchâtel. Petit tour dans les dépenses et recettes du ménage communal!

Le compte de fonctionnement d'une collectivité publique regroupe les charges et les revenus courants. L'an passé, la Ville a encaissé davantage qu'elle n'a dépensé: 262,1 millions contre 259,7 millions. Cet excédent de revenus de 2,3 millions augmente d'autant la fortune communale.

20 postes en moins

Dans le détail, les comptes 2009 laissent apparaître une augmentation

Le Conseil communal s'est réjoui la semaine passée du résultat positif des comptes 2009 de la Ville sans pour autant sombrer dans un optimisme béat.





La restauration de la Collégiale pour le Millénaire constitue l'un des principaux investissements de la Ville pour 2010.

Investissements 2010-2013

La Ville prévoit d'investir 97,4 millions de francs durant les années 2010 à 2013, soit 10,8% de plus que durant la précédente planification financière (2006 à 2009). Ces nouveaux investissements seront autofinancés à raison de 64,9%, le solde provenant d'emprunts. Les capacités financières de la Ville ont contraint les autorités à effectuer des choix douloureux. De nombreux investissements attendront la prochaine planification car «tout ce qui est souhaitable et souhaité ne pourra être fait». L'essentiel toutefois a été préservé. Les choix stratégiques opérés par le Conseil général qui a approuvé en janvier la planification quadriennale des investissements proposée par le Conseil communal, permettront de franchir le cap de la crise actuelle avec l'assurance pour la Ville de retrouver, à terme, une capacité financière suffisante au développement des projets qui n'ont pas pu tous être intégrés à la présente planification. Pour l'heure, il s'agit de se concentrer sur l'essentiel, de consolider les acquis et de poursuivre le développement de la ville avec les moyens à disposition.

2009 avec des excédents de revenus qui s'expliquent

st bon!

des charges de 2,4% par rapport au budget tandis que les revenus ont progressé de 6,6%. Parfaitement maîtrisées, les charges de personnel sont inférieures de 2,7 millions aux prévisions (-2,8%). Avec 667,5 équivalent plein temps, l'effectif moyen des employés de la Ville a baissé de 20,5 postes (-3%) dont 8 aux Sports, 6,5 à la Police et 4 aux Finances grâce en partie aux réformes structurelles entreprises en cours d'année.

Taux d'intérêts très bas

Bonne surprise également du côté des intérêts passifs qui sont restés inférieurs au budget de près de 1,3 million de francs. Des taux d'intérêt à court terme très bas, le recul de la dette passée de 481 à 447 millions de francs et des taux à long terme plus bas qu'estimé au budget expliquent cette

amélioration. Du côté des revenus, les recettes fiscales affichent une amélioration de plus de 9 millions grâce surtout aux personnes morales.

Serrer les boulons

Le Conseil communal invite chacun à apprécier ce résultat à sa juste valeur. Il résulte certes principalement d'impôts exceptionnels payés par plusieurs sociétés en lien avec des résultats d'exploitation 2008 particulièrement favorables. Ce bon résultat reflète également la capacité de l'Administration de serrer les boulons quand cela s'avère nécessaire.

Nouvelles dépenses inévitables

S'il se réjouit du «bénéfice» résultant des comptes 2009, le Conseil communal ne sombre pas pour autant dans l'optimisme béat et prévient: les

exercices à venir ne seront pas faciles. La santé financière de la Ville reste fragile et fera l'objet de toutes les attentions. De nouvelles dépenses se profilent en effet à l'horizon. Les chômeurs en fin de droit induiront ces prochains mois une hausse massive des coûts de l'aide sociale. La dotation au fonds d'intégration professionnelle va croître sensiblement. En parallèle, les revenus tirés des impôts sur les personnes morales devraient connaître une baisse. En 2011, les rappels à la Caisse de pensions, après une année de pause due au passage à prévoyance.ne, réapparaîtront. En août 2011, l'introduction du concordat HarmoS impliquera elle aussi des coûts supplémentaires. C'est dire si la poursuite d'une gestion rigoureuse des deniers publics reste d'actualité.



La Ville propose différentes prestations visant à favoriser l'emploi chez les jeunes

Entrer dans le monde du travail

La Ville joue un rôle important dans la formation des jeunes ainsi que dans leur insertion sur le marché du travail. Par les temps qui courent, les jeunes doivent se battre pour trouver des places d'apprentissage. Une fois formés, ils ont parfois du mal à trouver un emploi. La Ville leur propose différents moyens pour acquérir de l'expérience. Semestre de motivation (SEMO), village des artisans, formation d'apprentis, accueil de stagiaires, formation en cours d'emploi, premiers emplois sont autant de mesures mises en place pour permettre aux jeunes Neuchâtelois de faire leurs premières armes.

Parmi les nombreuses actions entreprises, le SEMO et le premier emploi

visent à favoriser le travail chez les jeunes. Le SEMO, entièrement financé par le biais de l'assurance chômage, donne l'opportunité à des jeunes en quête de formation de trouver une solution professionnelle durable. La Ville accueille également de jeunes diplômés au sortir de leur formation dans le but de leur donner une première expérience sur le marché du travail.

Insertion professionnelle

Le Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville est responsable du fonctionnement du Semestre de Motivation du canton de Neuchâtel (SEMO). Cette mesure vise à encadrer des jeunes gens à la recherche d'une formation dans le

but de concrétiser un projet professionnel durable. Le SEMO s'adresse aux jeunes de 15 à 22 ans ayant terminé leur scolarité obligatoire, sans formation ou en rupture de contrat d'apprentissage. Encadrés par une équipe de travailleurs sociaux, ces jeunes élaborent un plan d'actions concret sur la base d'un bilan de compétences et d'intérêts. Comptant 46 places, le programme se constitue de différents ateliers thématiques (menuiserie, construction métallique, informatique, etc.), de cours de français et mathématiques ainsi que de techniques dans la recherche d'une place d'apprentissage. Durant l'année scolaire 2008-2009, 70 jeunes ont pris part au SEMO, dont 35 ont trouvé une

place d'apprentissage pour la rentrée d'août 2009.

Premiers emplois

La mesure de premier emploi s'adresse à des jeunes diplômés sans travail ayant droit à l'assurance chômage. Cette mesure dure généralement 6 mois et n'est pas renouvelable. A l'automne passé, la situation du marché de l'emploi était difficile. Le dispositif a ainsi été élargi pour accueillir ces jeunes diplômés rapidement. «Le service public doit offrir des tâches significatives à ces jeunes», indique Sylvain Ghirardi, chef du Service de la jeunesse et de l'intégration. Cette mesure ne sert pas simplement à les occuper, mais bien à leur permettre d'accéder au marché du travail. (ak)



Le Service des parcs et promenades occupe des personnes en situation de handicap léger au sein de ses équipes

Intégrer la différence

Le Service des parcs et promenades de la Ville compte plusieurs personnes en situation de handicap léger travaillant dans ses différentes équipes conventionnelles. Dans ce cadre, le Service collabore avec la Fondation des Perce-Neige depuis plus de vingt ans. Les Parcs et promenades collaborent également avec le Centre pédagogique de Malvilliers pour l'unité de formation assurance invalidité (UFAI) sur le site de Cernier. Huit personnes au bénéfice d'une rente invalidité sont également occupées au sein des équipes du Service.

Parmi ses quelque 80 collaborateurs, le Service des parcs et promenades compte 25% de personnes en situation de handicap léger. Entretien des espaces verts publics, du cimetière, des équipements sportifs et de jeux, production horticole, travaux de construction, appui au Service de la voirie sont autant de missions remplies par ces personnes.

Apprentissage de techniques d'entretien

L'atelier Polyvert des Perce-Neige se compose de 6 à 10 personnes encadrées par des maîtres socio-professionnels. La Ville leur fournit des équipements et des outils. Elle leur met également des véhicules ainsi que des locaux à disposition. Intégrée aux différentes activités du Service des parcs et



Plusieurs personnes en situation de handicap léger travaillent au sein du Service des parcs et promenades de la Ville. • Photo: archives

promenades, cette équipe se charge de plusieurs tâches dans les domaines de la propreté, de la sécurité et de l'entretien et ceci en particulier pour les places de jeux. Les personnes en situation de handicap apprennent également différentes techniques en entretien de jardins, manuellement ou en utilisant des machines appropriées. L'équipe a également participé à plusieurs actions particulières dont la fabrication de nichoirs à oiseaux et de décorations de Noël.

Travail d'occupation

Le Service des parcs et promenades occupe huit personnes au bénéfice d'une rente invalidité. Ces personnes travaillent dans les équipes conventionnelles du Service. Certaines d'entre elles peuvent assumer des tâches indépendantes à condition qu'elles soient en possession d'un permis de conduire. La Ville rémunère ces personnes proportionnellement à leur taux d'activité. Elle collabore également avec le Centre

pédagogique de Malvilliers. Composée de 8 jeunes en formation élémentaire et de plusieurs stagiaires, l'UFAI se charge de l'entretien du site de Cernier (Evologia), de travaux en ville de Neuchâtel et de la production de jus de pommes notamment. La Ville leur propose des stages dans les équipes du Service des parcs et promenades.

Limites d'intervention et perspectives

«L'intégration de personnes en situation de handicap requiert une bonne communication interne», indique Jean-Marie Boillat, chef du Service des parcs et promenades. Ce dernier prend garde à

ne pas proposer à ces personnes des activités trop complexes tels que des travaux acrobatiques. Elles sont encadrées par des maîtres socio-professionnels. Ces derniers les accompagnent vers une plus grande autonomie. Cette intégration au sein du Service contribue à leur épanouissement social et professionnel. Elle permet de leur ouvrir les portes sur des stages en entreprises privées, sur une intégration progressive ou même parfois sur une embauche. (ak)

A propos...



Pari tenu

Dans son discours d'investiture, prononcé le 20 janvier 1961, John Fitzgerald Kennedy alors président des Etats-Unis martelait: «Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays.» Cinquante années plus tard, l'actuel président du pays de l'oncle Tom a, lui, réalisé un exploit. Il jubile. Au prix d'une remarquable ténacité et malgré l'opposition des républicains, Barack Obama a fait adopter par le Congrès sa réforme nationale de l'assurance maladie. Ainsi, 32 millions d'Américains sur les 46 millions de personnes qui en sont dépourvues bénéficieront désormais d'une couverture maladie. Le président des USA a réussi là où sept de ses prédécesseurs avaient laissé des plumes sur l'autel de la popularité. Une victoire qui lui permettra d'envisager avec sérénité la deuxième moitié de son mandat et de concentrer ses efforts sur d'autres chantiers tout aussi déterminants. C'est en quelque sorte un «remake» de «On ne savait pas que c'était impossible, alors on l'a fait !»

Rémy Voirol

Ancien cercle de Serrières

La Ville de Neuchâtel met à disposition de toute personne ou société les salles de l'ancien cercle de Serrières, 1, rue de Coquemène.

Renseignements complémentaires auprès du Service des bâtiments, 3, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 15 au 21 mars 2010

- Température extérieure moyenne : 8.4° C.
- Degrés-jours : 81.2 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle

Offre d'emploi

Le Conseil communal met au concours le poste de

sous-directeur / sous-directrice des écoles enfantines et primaires de la Ville de Neuchâtel (poste à 100%)

Activités :

- travailler en étroite collaboration avec les autres membres de la direction au pilotage des écoles enfantines et primaires de la ville,
- assurer l'organisation générale des classes et la gestion du personnel enseignant,
- veiller à la qualité de l'enseignement, à l'animation pédagogique et au suivi des élèves,
- assumer la responsabilité de différents dossiers transversaux,
- assurer le contact avec les parents et l'autorité scolaire,
- participer à la mise en place des nouveaux cycles scolaires dans le cadre du Concordat HarmoS.

Profil souhaité :

- expérience pédagogique confirmée en tant que titulaire d'une classe,
- bonnes connaissances des objectifs, des programmes, ainsi que du système scolaire neuchâtelois,
- sens pédagogique et bonnes aptitudes aux relations humaines,
- créativité et goût pour l'animation et la conduite de projets,
- capacité à s'intégrer dans une équipe,
- qualités de gestionnaire,
- maîtrise des outils informatiques,
- dynamisme et disponibilité.

Titre requis : diplôme d'institutrice ou d'instituteur ou titre jugé équivalent (un certificat de formation de responsable d'établissement scolaire serait un atout mais il peut également être acquis en cours d'emploi).

Durée des fonctions : le poste décrit ci-dessus est appelé à évoluer en fonction de la mise en place des nouvelles structures scolaires postulées par le Concordat HarmoS.

Obligations et traitement légaux.

Entrée en fonction : 9 août 2010.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidat(e)s sont prié(e)s de s'adresser au directeur des écoles enfantines et primaires, M. Denis Trachsel, 2000 Neuchâtel, téléphone 032 717 78 60.

Formalités à remplir jusqu'au 20 avril 2010

- adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Daniel Perdrizat, Conseiller communal, Hôtel communal, 2000 Neuchâtel,
- envoyer une copie de la lettre de candidature (sans dossier), au Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, case postale 3016, 2001 Neuchâtel.

Le Conseil communal

Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Venez au **café-rencontre** de votre quartier

vendredi 26 mars entre 10 heures et 11h30 à la salle des Acacias 1

Discussions sympas, café, thé, jus, pâtisseries du jour, journaux, jeux...

Marché

Trois fois par semaine

Dès le jeudi 1^{er} avril prochain et jusqu'au samedi 30 octobre 2010, les marchés se dérouleront trois fois par semaine, à savoir le mardi, le jeudi et le samedi de 06h30 à 13 heures.

Direction de la sécurité

Invitation à la population

Opération « Coup de balai »

Dans le cadre de l'opération « Coup de balai », organisée par le Service de la voirie, la population est invitée à participer au nettoyage de la forêt de Chauxmont

samedi 8 mai de 8 heures à 11h30 suivi d'une collation jusqu'à 13h30.

Inscription jusqu'au 16 avril au Service de la voirie, tél. 032 717 86 00 ou par e-mail voirie.neuchatel@ne.ch

Conférences

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3^e âge : jeudi 25 mars de 14h15 à 16 heures, dictée des aînés, ouverte à toutes et à tous.

Mardi 30 mars de 14h15 à 16 heures : «Rétrospective sur 30 ans d'écriture et leçons qu'en tire l'auteur», par Françoise Choquard, écrivain.

Jeudi 1^{er} avril de 14h15 à 16 heures : «Cluny et les arts», par Pierre-Alain Mariaux, directeur de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, Université.

Mardi 6 avril de 14h15 à 16 heures : «Voltaire redresseur de torts et adversaire de la peine de mort, à travers sa correspondance, dans les affaires Calas, Sirven et La Barre», par Laurent de Weck, professeur au Lycée Denis-de-Rougemont.



L'association Neuchâtel un cœur en ville établit une stratégie définissant les priorités du city-management

Le manager du centre-ville agit

Lors de sa séance du 7 décembre dernier, le Conseil général acceptait le renouvellement de la subvention octroyée à l'association Neuchâtel un cœur en ville à condition que cette dernière élabore un plan d'actions adéquat. Conformément à cette demande, le manager du centre-ville et son comité ont mis en place une stratégie concrète visant à améliorer l'attrait du centre-ville. Cette stratégie définit également les rôles des différents acteurs impliqués. Le but étant de revitaliser le commerce local et la ville notamment par l'organisation d'une quinzaine commerciale neuchâteloise.



Les commerçants du centre-ville se réunissent régulièrement pour organiser les animations de la quinzaine neuchâteloise.

Les commerçants du centre-ville n'ont pas échappé à la crise économique. Le début de l'année a été difficile pour certaines branches. «Les commerces ont connu des creux plus ou moins importants», indique Michel Clottu, manager du centre-ville. La situation économique actuelle se traduit par une morosité générale au centre-ville. «Beaucoup de monde se plaint», explique Michel Clottu. Et d'ajouter: «Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'actions concrètes pour remédier à cette

situation». Dans cet esprit, il a décidé de mettre sur pied quinze jours d'animation pour améliorer l'attrait du centre-ville et de ses commerçants.

Subvention

En fin d'année 2009, le Conseil général a accepté un rapport de l'exécutif concernant la subvention attribuée à l'association Neuchâtel un cœur en ville. Le Conseil général a toutefois souhaité que l'association

fournisse un plan d'action clair et détaillé sur lequel serait basée l'activité du city-management. Pour 2010, une subvention de 100'000 francs a été accordée en sa faveur. Quant à la subvention des années 2011 et 2012, elle sera proportionnelle à la contribution des commerçants.

Plan d'action

La stratégie du city-management repose sur trois acteurs: le manager

du centre-ville, les Autorités politiques ainsi que les commerçants. La revitalisation du centre-ville dépend ainsi étroitement de l'engagement de ces trois acteurs. L'association Neuchâtel un cœur en ville s'est approchée du Commerce indépendant de détail (CID) afin d'entamer une collaboration. Cette dernière a permis de redéfinir les rôles de chacun. «Neuchâtel un cœur en ville» se chargera dorénavant en priorité de l'animation du centre-ville. Bénéficiant d'organes juridiques, le CID s'occupera de tout ce qui a trait aux relations politiques et aux autorisations.

Aller de l'avant

Michel Clottu entend construire des bases solides sur lesquelles il sera possible de s'appuyer pour aller de l'avant. Dans cette optique, il exposera prochainement un projet de quinzaine neuchâteloise. Organisé du 28 mai au 12 juin, cette manifestation commerciale devrait permettre d'agir concrètement en faveur de la revitalisation du centre-ville.



L'association Neuchâtel un cœur en ville entend organiser quinze jours d'animation au centre-ville

Quinzaine neuchâteloise ressuscitée

Le manager du centre-ville prévoit d'organiser deux semaines d'animation commerciale en ville. Inscrit dans une perspective de long terme, cet événement devrait permettre de susciter l'intérêt du public neuchâtelois, mais pas seulement... Organisée du 28 mai au 12 juin, la quinzaine neuchâteloise sera l'occasion d'investir les rues du centre-ville dans une ambiance conviviale. Actuellement en cours de réalisation, le projet réserve un programme d'activités riche et varié qui sera prochainement dévoilé.

L'association Neuchâtel un cœur en ville a pour but de fédérer un maximum de commerçants pour organiser une quinzaine neuchâteloise digne de ce nom. La réalisation de ce projet est également l'occasion de définir clairement le rôle du city-management. Les commerçants ont déjà été regroupés

en différents quartiers, lesquels travaillent à l'élaboration de cette quinzaine neuchâteloise, notamment pour le choix et le financement des animations de quartiers.

Une période propice

Des villes comme Bienne ou Berne possèdent des événements commerciaux ancrés (marché de Noël, foire aux oignons) dans leur calendrier festif depuis plus de quinze ans. Le but n'est pas d'aller concurrencer ce type de manifestations durant les mêmes périodes. «L'idée est de nous démarquer des autres villes en choisissant une période qui est propice à Neuchâtel», précise Michel Clottu, manager du centre-ville. La quinzaine neuchâteloise doit permettre d'attirer un public neuchâtelois et également un public provenant d'autres régions. Cette manifestation a pour but de

redonner envie aux Neuchâtelois de redécouvrir la zone piétonne ainsi que ses commerçants.

Un événement inscrit dans le long terme

La première édition de la quinzaine neuchâteloise est l'occasion de démontrer qu'il est possible d'organiser telle manifestation commerciale à Neuchâtel. « Cette quinzaine possède une belle marge de progression », commente Michel Clottu. Elle pourrait s'inscrire dans le calendrier neuchâtelois à long terme. Actuellement, plusieurs demandes sont formulées pour consolider l'offre commerciale. Durant ces 15 jours, plusieurs activités commerciales auront lieu au centre-ville avec notamment la mise sur pied d'un grand marché le long de la rue du Seyon. Les commerces proposeront également au public

toutes sortes d'offres alléchantes. Le programme complet de la quinzaine neuchâteloise sera dévoilé très prochainement.

Participation des commerçants

Les commerçants du centre-ville travaillent activement à l'élaboration de la quinzaine neuchâteloise. Répartis en différents quartiers, ils doivent s'approprier le projet. «Chaque quartier aura sa propre animation», explique Michel Clottu. Les différents acteurs du projet se réunissent régulièrement pour mettre sur pied une affaire qui roule. «Je n'ai jamais senti un tel engouement autant de la part des commerçants que des autorités», relève-t-il. Il s'agit maintenant de concrétiser tout cela. (ak)

• Informations supplémentaires disponibles sur www.neuchateluncoeurenville.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Football corporatif Terrain des Charmettes
Mercredi 24 mars, 18h45, EM-Microelectronic-Paneraï, groupe A.
A 20h15, FEN fête de l'Uni-Colorix, groupe B.
Jeudi 25 mars, 18h45, Medtronic-Chicken, groupe B.
Lundi 29 mars, 18h45, Baxter-La Gondola, groupe A.

Mercredi 31 mars, 18h45, Medtronic-Metalor, groupe B.
A 20h15, Neotime-Casa d'Italia, groupe A.

Football
Mercredi 24 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Espagnol-Deportivo, 3^e ligue.
Vendredi 26 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Espagnol-Cornaux, vétérans.

Samedi 27 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières E1-Dombresson, juniors E.
A 10h30, Serrières D1-Le Parc, juniors D.
A 12h30, Serrières C1-Bas-Lac, juniors C.
A 14h30, Serrières C2-Boudry, juniors C.
A 17h, Serrières II-Saint-Imier, 2^e ligue.
A 19h30, Espagnol-Ticino, 3^e ligue.

Samedi 27 mars, stade de la Maladière, 13h, Xamax-Monthey, M21.

Dimanche 28 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, Helvetia-Sonvilier, 4^e ligue.

A 14h, Grpm ASI-Serrières-Chêne, inters B.

Dimanche 28 mars, stade de la Maladière, 16h, Xamax-Lucerne, ASL.

Mercredi 31 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, Xamax-YB-Thun-Biel, M17.

Portes ouvertes à l'Académie de Meuron

Afin de se faire connaître d'un plus large public et de donner l'occasion aux élèves de présenter leur travail, l'école d'arts visuels Académie de Meuron (quai Philippe-Godet 18) organise des journées portes ouvertes

vendredi 26 mars de 16 à 20 heures et samedi 27 mars de 10 à 16 heures.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Denis Matthey, architecte à Saint-Aubin, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un immeuble ainsi que la construction d'un garage 4, rue de Beauregard, article 9583 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Rodolphe Zimmermann. Les plans peuvent être consultés du 19 mars au 3 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Neuchâtel (Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement des balcons de l'immeuble 79, rue des Charmettes, article 7618 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Thérèse Tico. Les plans peuvent être consultés du 19 mars au 3 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Roger-Claude Choffat, architecte à Fleurier, d'un permis de construire pour la rénovation d'une maison familiale et la construction d'un garage souterrain 52, rue du Clos-de-Serrières, article 5791 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Martine et Michel Jeanneret. Les plans peuvent être consultés du 19 mars au 3 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Roland Michaud, architecte à Lausanne, d'un permis de construire pour la transformation d'une surface commerciale et la suppression d'une arcade 2, Grand-Rue, article 14043 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jacques Gans. Les plans peuvent être consultés du 26 mars au 10 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif 9, chemin des Valangines, article 9671 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Anne-Geneviève Gacond. Les plans peuvent être consultés du 26 mars au 10 mai 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Chanter Pâques

Le Chœur In illo tempore interprétera mardi 30 mars au Temple du Bas, la Passion selon St-Matthieu, de Mgr Hilarion Alfeyev.

Sous la direction d'Alexandre Traube, quatre-vingt chanteurs, trente musiciens, quatre solistes et un évangéliste s'uniront dans l'émotion du drame de Pâques.

Dans cette œuvre contemporaine, puisque composée en 2006, la ligne musicale de l'évangéliste, psalmodiant le texte (en français) sur une seule note, se fait obsédante, alors que pour lui répondre, la musique, chantée en slavon, se fait émotion. Elle pleure, s'étonne, crie puis exulte la joie de la résurrection.

Temple du Bas, mardi 30 mars à 20 heures. Billetterie: Théâtre du Passage, tél. 032 717 79 07. Fr. 40.-/20.- (réductions Fr. 5.-).

Echos

■ Hier, le Conseil communal a été représenté par M. Blaise Péquignot, président du Conseil général, au Salon mondial de l'horlogerie et de bijouterie Baselworld 2010.

■ Samedi, M^{me} Françoise Jeanret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, au vernissage de l'exposition «Les machines de Léonard de Vinci», au Muséum d'histoire naturelle.

■ Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M. Blaise Péquignot, président du Conseil général, aux festivités du Carnaval 2010 de Besançon.

■ Mardi 30 mars, M. Olivier Arni, directeur de l'environnement, représentera les Autorités communales, lors du coup d'envoi du roadshow écologique placé sous le thème «pauvreté et écologie, un même combat», organisé par le Centre Ecologique Albert Schweizer.

■ Mercredi 31 mars, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la politique d'agglomération, à l'assemblée générale ordinaire de l'Association des Communes Neuchâteloises.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} Rose-Marie Weill, à l'occasion de son entrée dans sa 103^e année.

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les :

- **vendredi 23 avril**
- **mercredi 26 mai**
- **mercredi 30 juin**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'environnement



Programme cinéma pour la semaine du 24 au 30 mars

APOLLO 1 032 710 10 33**SHUTTER ISLAND**

4^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h45, 17h30, 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Leonardo Di Caprio, Mark Ruffalo,
Sir Ben Kingsley.
De Martin Scorsese.

APOLLO 2 032 710 10 33**FLEUR DU DÉSERT**

1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, je/ve, lu/ma 14h45, je au ma
20h15.
Acteurs: Liya Kebede, Sally Hawkins, Timothy
Spall.
De Sherry Hormann.

APOLLO 2 032 710 10 33**THÉRAPIE DE COUPLES**

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Vince Vaughn, Jason Bateman, Jean
Reno.
De Peter Billingsley.

APOLLO 2 032 710 10 33**ALICE AU PAYS DES MERVEILLES**

2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me 15h.
Acteurs: Johnny Depp, Helena Bonham Carter,
Anne Hathaway.
De Tim Burton.

APOLLO 2 032 710 10 33**COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON**

1^{er} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 15h.
De Chris Sanders.

APOLLO 3 032 710 10 33**LES CHÈVRES DU PENTAGONE**

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h15, ve/sa
22h30.
Acteurs: George Clooney, Ewan McGregor,
Jeff Bridges.
De Grant Heslov.

APOLLO 3 032 710 10 33**LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE**

9^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De John Musker. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33**LA DISPARITION DE GIULIA**

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Corinna Harfouch, Bruno Ganz,
Stefan Kurt.
De Christoph Schaub.

ARCADES 032 710 10 44**ALICE AU PAYS DES MERVEILLES**

2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 17h45, me, ve au ma 20h30, je au
ma 15h, ve/sa 23h. VO angl./texte français je
20h30.

BIO 032 710 10 55**THE GHOST WRITER**

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Pierce Brosnan, Ewan Mc Gregor,
Olivia Williams.
De Roman Polanski.

BIO 032 710 10 55**OCEANS**

9^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Jacques Perrin.

BIO 032 710 10 55**LA RAFLE**

3^e semaine. Pour tous sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Mélanie Laurent, Gad Elmaleh, Jean Reno.
De Roselyn Bosch.

REX 032 710 10 77**FESTIVAL DU SUD - PASSION CINÉMA**

Film d'ouverture: Fleur du désert.
12 ans sug. 14 ans. VF ma 20h30.
Programme sur www.cinepel.ch

STUDIO 032 710 10 88**L'ARNACŒUR**

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 18h, 20h30.
Acteurs: Vanessa Paradis, Romain Duris,
François Damiens.
De Pascal Chaumeil.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en
dehors des heures d'ouverture des
bureaux), tél. 032 717 83 00.

Associations de quartiers

La Coudre-Chaumont-Monruz, M. Oli-
vier Lavanchy, président, rue de la
Dîme 48, tél. 032 753 68 89,
vins.lavanchy@bluewin.ch.Draïzes sans limite (ADSL),
M^{me} Yolande Joray, présidente, ch.
des Brandards 36, tél. 076 506 23 06,
adsl@net2000.chAssociation des propriétaires et rive-
rains voisins des Jeunes-Rives,
M. Charles Chammartin, président,
Beaux-Arts 18, tél. 032 913 68 61,
chammartin@bluewin.chMail, M. Daniele Oppizi, président,
avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724
11 61, info@gmail.com.Maladière, M. Daniele Oppizi, prési-
dent, avenue de Bellevaux 42, tél. 032
724 11 61.Neubourg, (Commune libre du Neu-
bourg), M. Aldo Bussi, Epancheurs
16, 2012 Auvèrner, tél. 032 731 24
77, albusa@bluewin.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'ur-

Impressum

Éditeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

gence 144 communique les coordon-
nées du pharmacien de garde attei-
gnable pour les ordonnances urgentes
soumises à la taxe de nuit.NOMAD
maintien à domicileCentre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins
(LAMAL) et d'aide aux activités de la
vie quotidienne, collaboration avec
les partenaires favorisant le maintien
à domicile. Demande de prestations
et d'informations: passage M.-de-
Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85
00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et
13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 27 et dimanche
28 mars

Les Rameaux

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, médita-
tion, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec
sainte cène.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Ouest:

Charmettes: sa 27 à 17h30, culte tous
âges avec sainte cène, équipe de laïc.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirche-
gemeinde: 28. März 10 Uhr, Gottesdienst
mit anschliessender Kirchgemein-
deversammlung im Kirchgemeindehaus
Poudrières 21, Neuchâtel.

Églises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en por-
tugais. Di à 10h et 18h, messes. Di à
11h30, messe en italien.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert:
sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en
latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h,
messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Église catholique chrétienne

Église St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 18h, messe des Rameaux.



L'instantané de Stefano Iori...



... nouvel Hôpital Pourtalès

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ pour l'avenir des enfants



© Jolidon / Tdh

- Oui, je souscris un parrainage solidarité en faveur des enfants**

Je verserai chaque mois:

Fr. 30.- Fr. ____

Veillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage et les bulletins de versement.

- Je souhaite recevoir plus d'informations sur les parrainages

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

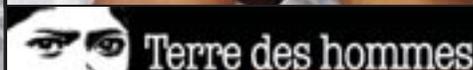
Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

**Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch**



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch



Annonce gratuite



Jean-Noël Duc, directeur général de la BCN livre ses impressions sur la situation économique de Neuchâtel

Neuchâtel a tout pour réussir

Après plusieurs mois de crise, la situation économique neuchâteloise tend à reprendre légèrement. Si la Ville boucle ses comptes de l'année 2009 sur une note positive, les prochains exercices ne s'annoncent pas reluisants pour autant. Les entreprises locales sont entrées dans la crise de manière abrupte. Les affaires semblent néanmoins repartir gentiment. Jean-Noël Duc, directeur de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), fait le point sur la situation économique de la région. Il explique notamment quels sont les points forts du canton et envisage l'avenir de Neuchâtel de manière optimiste.

Actuellement, comment percevez-vous la situation économique locale?

Les chiffres publiés – chômage, importations – sont certes alarmants mais les conséquences sur l'économie locale en général ne paraissent pas aussi fortes qu'on aurait pu l'attendre. Le niveau de la consommation est resté relativement élevé et l'économie locale s'est montrée résistante.

« Les PME ont fait preuve d'une souplesse assez exemplaire. »

Comment les PME de la région ont-elles traversé la crise?



Plutôt bien dans la mesure où elles ont pris rapidement la mesure de l'urgence et ont fait preuve d'une souplesse assez exemplaire tout en bénéficiant également, pour certaines, de l'appui du chômage partiel.

Avez-vous observé un changement de comportement de la part de vos



Jean-Noël Duc, directeur de la BCN expose son point de vue sur la situation économique de Neuchâtel.

clients en lien à la situation économique actuelle?

Oui, dans la mesure où certains investissements ont été reportés. Je constate également une tendance toujours marquée chez nos clients à rapatrier l'ensemble de leurs fonds auprès de la BCN et, chez les non clients, à nous rejoindre. La solidité de la BCN et ses performances en matière de gestion de fortune sont à la base de ce mouvement.

Qu'a fait la BCN pour soutenir le tissu industriel local ces deux dernières années?

Nous avons tout d'abord maintenu inchangée notre politique en matière d'octroi de crédits. De plus, en tant qu'acteur économique de premier plan de l'économie neuchâteloise, la BCN a pris trois initiatives en matière de soutien aux entreprises:

Tout d'abord, nous avons élargi notre prestation «PME plus» en élevant les plafonds des crédits. «PMEplus» a été mis sur pied pour soutenir les PME dans les étapes cruciales de leur existence: reprise d'une entreprise, forte croissance des affaires, investissements importants. Notre contribution va dans ces cas au-delà des normes usuelles et répond véritablement à un besoin comme le démontrent les 59 soutiens réalisés en 2008 et 2009.

En 2009 ensuite, nous avons participé activement au programme de soutien mis en place par l'Etat et destiné à soutenir les entreprises

touchées de plein fouet par l'arrêt des commandes et la lenteur des encaissements.

Enfin, en 2009 également, nous avons créé la fondation de cautionnement de la BCN au capital de CHF 7,5 millions qui a pour but de permettre aux entreprises méritantes, qui ne disposent toutefois pas suffisamment de fonds propres ou de garanties, d'obtenir des crédits bancaires.

« Nous avons été relativement peu touchés par la crise économique. »

Y a-t-il un frémissement de reprise sur le littoral?

Le canton n'est pas grand et vouloir différencier le littoral du reste du canton me paraît réducteur. Le frémissement vient de la reprise des exportations, encore timide certes, mais présente dans plusieurs branches, reste à savoir la durée et l'importance de cette reprise. Il faut relever que contrairement aux pays qui nous entourent, nous avons été relativement peu touchés par la crise économique.

Quels sont les atouts et les faiblesses de la ville de Neuchâtel en matière économique?

Les atouts du canton sont en quelque sorte ses faiblesses. Nos entreprises industrielles sont tournées

majoritairement vers l'exportation et donc dépendent de la situation économique des pays qui sont nos clients. De plus, notre savoir-faire a amené de nombreux groupes industriels à investir dans le canton mais également à racheter des entreprises existantes avec comme corollaire que les centres de décisions de la plupart d'entre elles ne sont plus dans notre région. En ce qui concerne plus spécifiquement la ville de Neuchâtel, ses revenus dépendent trop fortement de quelques contribuables importants.

Etes-vous surpris par le résultat positif des comptes de la Ville?

Non, dans la mesure où la Ville va être touchée au niveau de ses recettes fiscales avec un décalage de un an. Les rentrées fiscales 2010 basées sur les résultats 2009 devraient donc sensiblement baisser.

Comment envisagez-vous l'avenir économique de la région à moyen et long terme?

Nous avons tout pour réussir: une industrie de qualité avec un savoir-faire impressionnant, un secteur de la



construction solide, une branche des services dynamique, des centres de recherches et de formation de pointe et, enfin, un cadre de vie magnifique. Ce qui nous manque, c'est tout d'abord la confiance en nous, ensuite une meilleure cohésion et solidarité entre les différentes parties du canton, enfin la capacité et la volonté des différents acteurs économiques et politiques de mieux travailler ensemble. J'ai souvent l'impression que nous perdons beaucoup trop de temps et d'énergie à défendre des acquis plutôt qu'à chercher de nouvelles voies.

Anne Kybourg